qui avait profité de l'absence de la patronne de la maison pour commettre son forfait.

Le gamin a été pris sur le fait et incarcéré.

LILLE

Affaire de mœurs. — M. le commissaire de police du 5e arrondissement a fait décrocher à la maison d'arrêt Henri Delezenne, 27 ans, cocher de fiacre demeurant rue Manuel, 78, pour tentative de viol sur la personne d'une dame P..., place de Strasbourg.

Cet individu était allé chez cette dame le 5 courant, pour lui réclamer une course qu'elle lui devait. Quand il fut réglé, voyant que cette dame était seule, il se jeta sur elle, la coucha sur un tabouret et, lui ayant mis la main sur la bouche pour l'empêcher de crier, voulut assouvir sa passion sur elle. Heureusement elle parvint à se dégager et appela au secours, par la fenêtre, ce que voyant Delezenne est parti aussitôt.

Marchand indélicat. — Hier matin, vers sept heures et demie le sieur Charles Hermand, 54 ans, belge, marchand de sable, demeurant rue du Faubourg d'Arras, a été surpris, dans la rue d'Iéna, mesurant sa marchandise avec un demi-décalitre en très mauvais état au déclitre ayant un double fond. Procès-verbal pour tromperie sur la quantité de marchandises a été dressé à sa charge.

Une folle. — Hier matin, vers six heures et demie, une pauvre femme, atteinte d'aliénation mentale, se promenait dans la rue des Manuels, presque nue et recouverte d'un drap de lit. Conduite au poste de 5e arrondissement, elle y apprit qu'elle se nommait Marie Hoffmann, femme Bernard, âgée de 47 ans, demeurant rue Carpeau, 20.

Renseignements pris, il paraît que la malheureuse a été enfermée cinq fois, déjà à l'hospice de Bailleul.

Elle a été conduite à l'Hôpital-Sauvenir.

Renversé par une voiture. — Hier après-midi, vers quatre heures, M. Pierre Kindt, 75 ans, tisserand, demeurant rue du Faubourg des Postes, 32, a été renversé sur la Grande-Place, à l'angle de la rue Neuve, par une voiture conduite par M. Georges Meillet, rue du Pont-Neuf, 98.

Relevé aussitôt, il fut conduit à la pharmacie Lederich, où on constata qu'il avait une entorse. Le blessé a été conduit à l'hôpital de la Charité. Une enquête est ouverte par M. le Commissaire du 2e arrondissement.

LE NORD

Linselles. — Afin de remercier la société de gymnastique la *Linselloise* tant pour les services qu'elle rend lors des incendies que pour les distractions qu'elle ne cesse de procurer aux habitants de la localité, le Conseil municipal de cette *petite commune* vient dans sa séance de lundi dernier, de refuser la public allocation sollicitée par cette phalange de jeunes et dévoués citoyens.

Il est vrai d'ajouter que dans la même séance, nos intelligents édiles ont porté à 1,500 fr. le subside alloué à la musique municipale, qui a soin de ne se faire entendre qu'aux fêtes d'église et aux processions, naturellement où elle joue tout autre chose que l'hymne national.

Le conseil a cru faire preuve de grande intelligence en obtinant en délibération par 9 voix d'une somme de 200 francs en faveur de M. le curé de la paroisse, si pauvre, si à plaindre et surtout si charitable!!!

Nous espérons bien que l'administration préfectorale saura mettre un frein à ces fantaisies et que nos vingt-trois *lumières* en seront pour leur courte honte.

Bedélemont. — Nous recevons de cette localité la lettre suivante :

On parle beaucoup ici d'une orgie extraordinaire qui a eu lieu une nuit de la semaine dernière, dans l'estaminet d'un hameau de la commune, entre un grand *réactionnaire d'Ennetières*, bien connu par ses extravagances continuelles et quelques retardataires de l'endroit.

L'*honorable*, au courant paraît-il du scandale, fermerait l'œil pour cette fois encore, mais s'il plaisait au grand *sénieur* de le renouveler, il pourrait bien en échapper à moins bon compte qu'il ne l'a fait jusqu'aujourd'hui pour ses odyssées, de Quesnoy, Deûlémont, Quesnoy et autres villages environnants.

A. M.

VALENCIENNES

Solidarité. — Samedi l'expert du marché aux poissons a reconnu impropre à l'alimentation 101 maqueereaux qui ont été enfouis par les soins de la police.

Arrestations. — La police a arrêté Hippolyte Delsporte, 32 ans, garçon boucher, demeurant rue de Mons, 97, inculpé de rébellion et outrages à un agent.

Vol. — Henri Cherstin, 28 ans, terrassier, sujet belge, inculpé de vol d'une paire de bottines a été arrêté, ainsi que Jean Weitsen, 35 ans, terrassier, qui voulait s'opposer à l'arrestation de Cherain.

DUNKERQUE

Bambecque. — Les douaniers ont arrêté les nommés Arthur Beudaert, 26 ans, journalier à Cassel et Jean Cappelle, 30 ans, journalier à Armbouts-Cappelle, porteurs chacun de 3 kilos de tabac belge.

Oost-Cappelle. — Les douaniers ont arrêté les nommés Armand Vermesch, 26 ans et Aimé Veroyer, 21 ans, journalier à West-Cappelle, portant chacun 2 kilos de tabac belge.

Cappelle. — Un procès a été dressé au nommé L..., qui, au cours d'une discussion avec le nommé Léon Dedecrœ, lui a porté à la tête un violent coup de marteau.

Rosendael. — La police a arrêté trois jeunes vagrons qui s'amusaient à briser à coups de pierres des vitres de ververies. Ils ont aussi décroché des Arbustes.

AVESNES

Arrestation. — En vertu d'un mandat d'amener délivré par M. le juge d'instruction d'Avesnes, la gendarmerie de Fourmies a procédé à l'arrestation de la nommée Hunelle Anna, couturière âgée de 38 ans, femme Clowes, demeurant rue de l'Industrie, 42, inculpée de violences sur son enfant, une petite fille de 2 ans. Elle a été conduite à Avesnes et écrouée à la maison d'arrêt.

A son départ, une foule compacte de femmes et d'enfants la suivaient en la huant.

Sans l'intervention des gendarmes qui la conduisaient, la foule lui aurait fait un mauvais parti.

Il est de fait que l'indignation est grande contre cette mère dénaturée, qui, au dire de nombreux témoins, aurait exercé des sévices monstrueux à l'égard de la pauvre petite martyre. Il paraîtrait que non contente de la battre à tout propos, la marâtre sequestrait sa petite Lucie dans une chambre où elle passa l'hiver sans feu. Comme nourriture, cette mère sans entrailles donnait souvent à son enfant de la moutarde et comme boisson du vin-tigre !...

Nous ne pouvons, d'ailleurs, nous faire l'écho des *nombreux racontars qui, depuis* quelques jours, circulent dans Fourmies à ce propos et dont quelques-uns seraient de nature à faire supposer que la femme Clowes se joint pas de toutes ses facultés.

Toujours est-il que la marâtre avait pris son enfant en aversion dès sa naissance. Elle aurait dit, après l'avoir mis au monde : « C'est un singe, je ne l'aimerai jamais ».

Mise en nourrice, chez Mme Dubrignée, rue des Etaques, où elle resta huit mois, la pauvre bébé n'y recevait jamais un baiser, pas même un regard de sa mère lorsque celle-ci venait chaque mois payer la pension.

Le mari, qui est tisseur à la Sans-Pareille, a été interrogé ce matin par M. le maréchal des logis de gendarmerie. Il allègue que son travail le retenant hors de chez lui toute la journée, il ignorait les mauvais traitements infligés par sa femme au plus jeune de ses trois enfants. Il a été laissé en liberté.

M. Goury, adjoint, a fait les démarches nécessaires pour faire placer à l'orphelinat de Fourmies, le malheureux bébé, dont l'état de dépérissement fait peine à voir.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Vols. — Dans la nuit du 4 au 5 des malfaiteurs inconnus ont dérobé 50 choux d'une valeur de *dix francs* dans un jardin rue Van Dick, appartenant au sieur Alfred Coisnet, cultivateur rue Francis.

Une enquête est ouverte.

La police de sûreté a procédé à l'arrestation du nommé Pierre Prouvost, 17 ans, chiffonnier, rue des Pierrettes, 107, cour Paternel, inculpé de vol avec effraction, d'une somme de 35 fr. environ et quelques bouteilles de bière au préjudice de Mme veuve Dubois, chiffonnière, rue Mortel, 9. Après enquête de M. Bollier, commissaire de police, ce mineur sujet récidiviste a fait des aveux.

Il sera transféré à Boulogne.

— Hier, vers 3 heures du soir, pendant que la dame Matthieu, cafetière, rue des Fleurons, s'est absentée laissant la porte de son débit ouverte, un malfaiteur inconnu lui a soustrait 7 fr. dans son comptoir. Une enquête est ouverte.

Coups. — Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Lendos Gustave, 22 ans, tailleur, boulevard de Lesseps, 97, pour coups et blessures volontaires au sieur Alphonse Eugène, chaudronnier de l'Espérance.

Accident. — Hier, vers 4 trois heures après-midi, le sieur Oscar Cattez, manœuvre, cour Guise, 1, a été blessé au pied droit et aux jambes par une pièce de bois qui s'est échappée d'une botte bien ensemble et que l'on montait à quai à l'aide d'un bloud pour décharger un navire.

Transporté à son domicile en voiture, M. le docteur Delattre qui le visita, a déclaré que 15 jours de repos étaient nécessaire.

Actualités scientifiques

Le pendule et le manomètre de la Tour Eiffel

La tour Eiffel qui causa il y a deux ans l'admiration des visiteurs venus du monde entier pour voir l'Exposition, fait aujourd'hui, grâce à l'obligeance de M. Eiffel, le bonheur des savants qui l'utilisent pour un grand nombre *d'expériences intéressantes*.

Grâce à l'ingénieux instruments placés au sommet de la tour, on a déjà pu étudier les différences sensibles qui existent, tant au point de vue électrique, entre les deux couches d'air qui sont à la base et au sommet du géant de fer.

A l'aide d'un pendule d'une longueur inouïe jusqu'ici, M. Mascart va démontrer *expérimentalement* le mouvement de rotation de la terre sur elle-même.

M. Caillet, muni d'un manomètre à air libre qui pourra lui fournir des pressions pouvant atteindre 365 atmosphères, va entreprendre d'intéressants travaux sur la loi de Mariotte et sur la liquéfaction des gaz.

***

La terre, chacun le sait, est animée, dans sa course à travers l'espace, de deux mouvements, l'un de translation autour du soleil, l'autre de rotation sur elle-même, de l'ouest à l'est.

Ce dernier mouvement a été mis en évidence pour la première fois par Léon Foucault, par le célèbre expérience du pendule qu'il fit au Panthéon, en 1851.

Les oscillations d'un pendule se font toujours dans le même plan : c'est une des lois les plus importantes de la physique. Partant de cet énoncé, Léon Foucault se dit que si l'on suspendait au-dessus de l'un des pôles de la Terre un pendule convenablement disposé et si on le faisait osciller, le plan de ses oscillations semblerait avoir accompli au bout de vingt-quatre heures une révolution complète; en réalité, c'était la Terre qui aurait tourné sur elle-même. A l'équateur, le mouvement du pendule serait nul, et il aurait des valeurs de plus en plus considérables pour les zones comprises entre l'équateur et les pôles.

L'expérience confirma d'une manière éclatante les prévisions de Léon Foucault. A Paris la déviation du plan des oscillations ne devait être que de 27°,03 en vingt-quatre heures au lieu de 360°; Foucault le vérifia en faisant installer sous la dôme du Panthéon un pendule composé d'une boule de cuivre pesant 30 kilogrammes et suspendue à un fil d'acier long de 68 mètres.

Sur une galerie circulaire, en dessous du pendule, était disposé un petit talus de sable fin, dont la crête était entamée au passage par une pointe fixée sous la boule de cuivre. Pour mettre le pendule en marche, on l'écartait de sa position d'équilibre et le maintenait au moyen d'une petite corde que l'on brûlait ensuite; la rectitude des mouvements ainsi obtenus était parfaite. Au bout de six heures, le pendule oscillait encore et mettait seize secondes à revenir à son point de départ et à chaque retour il ouvrait une nouvelle brèche dans le mur de sable. Cette brèche s'étendait, après six oscillations, sur une largeur de 24 mètres.

Le pendule que M. Mascart vient de faire installer à la tour Eiffel, qui permettra de répéter l'expérience de Foucault, consiste en un fil de bronze, long de 115 mètres, attaché au centre de la deuxième plate-forme et descendant presque jusqu'au sol. Le fil supporte une sphère en acier du poids de 96 kilos actuellement protégée par une barrière circulaire en fer.

Les oscillations de ce pendule monstre se manifesteront probablement encore au bout de dix heures; les retours auront lieu toutes les 24 secondes.

Le pendule de la tour Eiffel ne fournira pas *seulement une démonstration grandiose du* mouvement de rotation de la Terre, il prouvera peut-être aussi que le plan de l'isochronisme, qui assigne une durée uniforme aux oscillations de faible amplitude effectuées par un même pendule, n'est plus vraie dans le cas où ce dernier s'écarte considérablement de la verticale.

Les expériences vont avoir lieu prochainement et je tiendrai les lecteurs de ce journal au courant de tout ce qui pourra intéresser leur curiosité.

***

Dans son *Essai sur la nature de l'air* (1776), *Mariotte a énoncé le premier* la loi relative à la compressibilité des gaz : le volume d'une mesure de gaz, soumis à une pression, varie en raison inverse de sa pression.

Cette loi, universellement admise, n'est cependant pas très rigoureuse. Elle a été de la part de nombreux savants, l'objet d'une étude approfondie. Desprez, Pouillet, Dulong et Regnault s'en sont successivement occupés.

Regnault en particulier, au moyen d'un appareil qu'il fit installer dans une tour, au Collège de France, étudia d'une manière très sérieuse la loi de Mariotte; il trouva que c'est une « loi limite » dont les divers corps gazeux s'approchent ou s'éloignent, soit en plus, soit en moins, suivant leur nature, suivant les pressions initiales qu'ils possèdent et suivant leur température.

Dans ses recherches, Regnault n'a jamais dépassé la pression de vingt-sept atmosphères. Il était cependant très intéressant de savoir ce que deviendrait la loi de Mariotte dans le cas de pressions plus élevées; la question a été successivement étudiée par MM. Natterer et Cailletet. Ces savants sont arrivés aux mêmes conclusions que celles de Regnault.

Les premières recherches de M. Cailletet ont été faites à l'aide d'un piézomètre. Il a ensuite essayé d'installer un manomètre sur le flanc d'un ballon et il a publié ailleurs ses dernières expériences, d'un puits artésien, en foncement à la Butte-aux-Cailles et dont la profondeur dépasse 500 mètres.

Les expériences de la Butte-aux-Cailles ont porté sur de l'azote. Le gaz était placé dans un tube en verre fermé à son extrémité d'où partait un fil de platine, cylindre en mercure; ce cylindre constituait le « tube-laboratoire ».

A sa base était fixé un tube en acier doux de 250 mètres de long, pouvant s'enrouler sur un gros cylindre en bois de 2 mètres de diamètre; on faisait tourner le *cylindre* dansun sens ou dans l'autre, selon que l'on voulait descendre le « tube-laboratoire » ou le remonter. La pression supportée par le gaz se déduisait facilement de la hauteur de la colonne mercurielle contenue dans le tube en acier doux que l'on déroulait. Quant au volume minimum qu'il occupait pendant l'expérience, on l'obtenait en déposant chimiquement dans le tube mince *bouche d'or à l'intérieur du* tube de verre où il était renfermé; la couche d'or restait intacte jusqu'au niveau atteint par le mercure qui avait pénétré partout ailleurs.

Le manomètre de la tour Eiffel, tout en n'étant pas d'un maniement compliqué comme le précédent, donnera des résultats plus exacts